

Oullins Ses associations

Service vie associative

Les associations doivent d'adresser au service pour toutes leurs demandes : réservation de salles, prêt de matériel, dépôt et suivi des demandes de subvention, transmission de toutes les informations concernant leur structure (statuts, changement de bureau ...).

Service vie associative

Caroline Raynal - 04 72 66 07 61 - craynal@ville-oullins.fr Sandrine Nassif - 04 27 82 62 92 - snassif@ville-oullins.fr Hôtel de Ville (accès par la rue Raspail) Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (ouverture à 10h le lundi et fermeture le mercredi après-midi,

Subventions

Les dossiers de subvention sont téléchargeables sur le site internet à partir du 1er septembre et doivent être déposés avant la fin du mois d'octobre en Mairie auprès du service vie associative. Le vote des subventions a lieu lors du premier conseil municipal de l'année civile (1er trimestre).

Communication

<u>Sur le site internet de la Ville, les associations disposent :</u>

- d'une fiche personnelle dans l'annuaire des associations (formulaire à récupérer auprès du service communication)
- d'un accès réservé à l'espace infos associations (identifiant à solliciter auprès du service communication) : accès au dossier de demande de subvention, actualités...

Pour toute demande de parution sur l'agenda du site internet, Profil, les panneaux lumineux... envoyez un courriel à *contact@ville-oullins.fr*

Forum des associations

Chaque année, la Ville d'Oullins organise le Forum des associations, en général le 1^{er} samedi du mois de septembre au gymnase Herzog. Les formulaires d'inscription sont envoyés aux associations en mars/avril et sont accessibles en ligne.

Service communication
04 72 39 73 13 – contact@ville-oullins.fr

